

SEJOUR 1 - 1^{er} groupe Normandie du 13 au 13 Mars 2019

56 élèves (15 à 18 ans) et 5 accompagnateurs+ 1 chauffeur

SEJOUR 2 - 2^{ème} groupe Normandie du 27 au 30 Mars 2019

56 élèves (15 à 18 ans) et 5 accompagnateurs+ 1 chauffeur

Le nombre d'élèves est un nombre maximum, il pourra être revu à la baisse et une proposition avec des élèves en moins en cas de difficultés pour l'hébergement pourra être étudiée.

Dénomination de l'établissement public donneur d'ordres

LYCEE : EUGENE DELACROIX

ADRESSE : 4 Rue du Dr. Albert SCHWEITZER

CP VILLE : 93700 DRANCY

Classification produits : Séjours pédagogiques ou culturels

Allotissement : le marché comporte 2 lots

Pouvoir adjudicateur Christian GLOMERON, Chef d'établissement

Personne responsable du suivi du présent marché : Eric PINET, Gestionnaire/Comptable

Règlement de l'appel d'offres :

Date limite de réception des offres : **08 Janvier 2019**

Offres à déposer sur le site de l'AJL- réponse à un ou deux lots acceptées.

Article 1^{er} – Objet du marché

Le lycée EUGENE DELACROIX envisage d'organiser 1 voyage scolaire en Normandie pour deux groupes à deux dates distinctes (Voir détail à l'article 4).

Article 2 – Allotissement

Lot 1 : Hébergement centre « Le Cotentin » 50340 les Pieux ou équivalent et le plus près possible des sites visités. 3 nuits + tous les repas du 13 au soir au 16 à midi inclus pour le premier groupe et du 27 au soir au 30 à midi inclus pour le deuxième groupe.

Lot 2 : Transport aller/retour du Lycée au lieu d'hébergement + mise à disposition du car + chauffeur toute la durée du séjour pour les visites.

Article 3 – Prix du séjour

Le prix du séjour devra comprendre :

- Le transport aller-retour en autocar et les services de cet autocar pendant toute la durée du séjour.
- Les frais de chauffeurs, péages d'autoroutes, parkings.
- Le logement.
- Les repas précisés dans l'article 2.
- Les réservations et droits d'entrées des visites du programme.
- 1 carnet de voyage comprenant le déroulement du séjour détaillé et les éléments techniques pour le professeur responsable du voyage
- L'assurance responsabilité civile organisateur.
- Une messagerie vocale destinée à l'information des parents.

- Une assistance en cas d'urgence 24h/24 et 7j/7.
- L'assurance « événements graves ».
- Les prix sont fermes et il doit être fait mention de la durée de leur validité.
- Les prix comprennent tous les frais afférents à la prestation (aucun prix « à partir de » ne sera accepté)
- Le voyage sera annulé si le nombre de participants élèves n'est pas respecté sur la base du minima publié

Les devis ne devront pas faire apparaître de gratuité pour les accompagnateurs. Ils devront obligatoirement être présentés à l'aide du document « Décomposition du prix global et forfaitaire » (DPGF) joint en annexe, datés et signés.

Le versement d'une somme forfaitaire par le voyageur pour la préparation du voyage au profit du chef de projet doit être écarté au bénéfice d'une diminution du coût du voyage répartie sur l'ensemble des participants.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif. Des acomptes pourront être versés à l'entreprise titulaire du marché à hauteur de 70% du prix total par voyage TTC. Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour, après service fait. Tous les versements seront faits suite à émission d'une facture et réglés par mandats administratifs sur le compte indiqué.

Article 4 – Détail de la prestation demandée / programme :

Le séjour demandé doit comprendre le détail suivant pour les deux séjours :

Programme prévisionnel Séjour 1 : du 13 au 16 mars - 1S3 et 1S4

Mercredi 13 mars : Drancy / Mémorial de Caen / Siouville.

6h50 : Chargement du car

7h15 : Départ de Drancy (3h de route + pauses 30min - 1h ?)

11h30 : Arrivée au mémorial et pique-nique

12h30 : Accueil au mémorial

12h45 : Début de la visite

16h15 : Départ du mémorial

18h00 : Arrivée à l'hébergement (installation dans les chambres etc.).

19h00 : Topo général sur l'organisation (repas, douches...) et programme du lendemain.

19h30 : Dîner

20h-22h30 : Temps libre, travail etc.

20h00-20h45: Topo 1S3.

21h00-21h45: Topo 1S4. **22h30 :** Couvre-feu

Jeudi 14 mars : Flamanville

8h30 : petit déjeuner **9h15 :** départ à pieds pour Siouville.

9h30-10h15 : Siouville : matériaux de construction, arrêt Massif de Flamanville n°1

10h15 : Départ pour la ferme des cinq saisons.

10h30-13h30 : Visite de la ferme.

13h30-14h30 : Pique-nique (solution abritée en cas de pluie!!)

14h45-17h15 : Mini rondo massif de flamanville (Arrêts 2 et 3)

17h30 : Retour au gîte.

19h00 : Topo

19h30 Dîner

20h00-22h30 : Temps libre

21h30-22h00 : Sortie Astronomie pour les volontaires. (Sous réserve de temps dégagé)

22h30 : Couvre-feu

Vendredi 15 mars : Jobourg et Biville.

7h30 : petit déjeuner

8h00 : départ de Siouville

8h45 - 11h45 : Jobourg, Baie d'Elcagrain, Anse du Cul Rond

11h45 : Retour à l'hébergement.

12h30 - 13h30 : Repas

13h30 : Départ pour Biville.

14h00-17h00 Dunes de Biville.

17h30 Retour au gîte : Ménage, rangement des chambres et rangement des affaires.

19h00 : Topo

19h30 Dîner

20h00-23h : Temps libre

23h00 : Couvre-feu

Samedi 16 mars : Jobourg et Biville

7h30 Petit déjeuner.

8h00 Chargement du car.

8h15 Départ.

10h30-12h30 Visite du Souterroscope.

12h30-13h00 Pique-Nique

13h00 Départ.

13h45-16h45 Plages du débarquement Omaha et cimetière (Colleville/Mer).

17h00 Départ. **20h30** Arrivée à Drancy

Programme prévisionnel Séjour 2 du 27 au 30 mars- 1S1 et 1S2 :

Mercredi 27 mars : Drancy / Mémorial de Caen / Siouville.

6h50 Chargement du car

7h15 Départ de Drancy

11h30 : Pique-Nique

12h30 Arrivée au mémorial.

12h45 Visite du mémorial

16h15 ou 17h15 Départ du mémorial **18h00 ou 19h00** Arrivée à Siouville **19h30** Dîner

21h00 Topo général

Jeudi 28 mars : Siouville / Massif de Flamanville / Visite de la ferme

7h45 petit déjeuner

8h30 départ à pied → Plage de Siouville

9h15 départ de Siouville en car

9h30 - 11h30 Randonnée dans le massif de Flamanville (Arrêts 2 et 3).

11h30 Arrêt 5 dans le massif de Flamanville.

12h30 - 14h Pique-Nique

14h00 - 17h00 Ferme des 5 saisons Flamanville.

19h30 Dîner

20h45 Astronomie ? Travail perso ? Topo sur le lendemain ?

Vendredi 29 mars : Jobourg / Dunes de Biville

7h30 petit déjeuner **8h00** départ

8h45 Arrivée à Jobourg, Baie d'Elcagrain, Anse du Cul Rond

11h45 Départ vers Biville.

12h00 13h30 Pique-Nique

13h30-16h30 Dunes de Biville.

17h00 Retour au gîte : Ménage, rangement des chambres et rangement des affaires.

19h30 Dîner

21h00 Photos du stage ? Bilan du jour ? Topo lendemain ? Astronomie ?

Samedi 30 mars : Souterroscope / Falaise des vaches noires

7h30 Petit déjeuner.

8h00 Chargement du car.

8h15 Départ.

10h30 - 12h30 Visite du Souterroscope. **12h30** Pique-Nique au Souterroscope. **13h** Départ.

14h15 Arrivée à Villers sur Mer pour arrêt géologie / ou arrêt histoire cimetière Américain

Omaha Beach en fonction des organisateurs accompagnants

17h00 Départ. **20h00** Arrivée à Drancy.

Article 5 – Divers

Ce cahier des charges devra être paraphé et joint à l'offre de l'organisme pour accord.

Les voyageurs candidats devront obligatoirement être agréés Education Nationale et en apporter la preuve. Les entreprises de transport devront être en conformité avec l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux réglementations sociales des transports ainsi qu'avec les règlements (CEE) n° 3820/85 et n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 relatif au temps de conduite et de repos.

DRANCY, le 14/12/2018
Le chef d'établissement,


Pouvoir Adjudicateur